

APPRENDRE:

INFO PARENTS - NOVEMBRE 2013

**Mise en œuvre de la réforme  
des rythmes scolaires  
à Courdimanche**

# La collectivité éducative rassemblée pour la réussite de nos enfants



Comme nous en avons pris l'engagement, nous sommes régulièrement venus à votre rencontre afin de suivre la mise en œuvre des rythmes scolaires à Courdimanche. Nous avons rencontré, école par école, parents, représentants des parents et enseignants. Madame Pau-Langevin, ministre déléguée en charge de la réussite éducative est également venue dans notre ville pour s'enrichir de nos témoignages.

Le 18 novembre dernier, le comité de pilotage (composé de représentants de l'ensemble de la communauté éducative) s'est réuni pour la première fois depuis le début de l'année scolaire.

Alors que la question de la durée de la pause méridienne revient régulièrement, la municipalité a proposé de réduire celle-ci d'1/4 d'heure dès janvier 2014. Une solution qui n'a pas été retenue pour le moment, afin de ne pas perturber les enfants qui commencent à s'habituer à leurs nouveaux rythmes.

Nous avons donc convenu d'une feuille de route claire et précise pour les semaines

et les mois à venir. Toutes les questions pourront être soulevées lors de nos prochaines rencontres pour ajuster le scénario en place ou en proposer un nouveau qui prenne en compte l'expérience de l'année écoulée pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014.

Un seul impératif : la réussite et le bien être de nos enfants, comme cela est le cas depuis le début de notre démarche.

Vous trouverez donc dans ce document un résumé des points de repère essentiels sur la réforme, les aspects les plus importants de nos échanges et le calendrier des prochains mois.

**Elvira Jauën**

Maire  
de Courdimanche

**Isabelle Thenon**

Conseillère municipale  
déléguée à la Vie scolaire

## Favoriser l'apprentissage des enfants en respectant l'organisation des familles



La réforme des rythmes scolaire a été pensée et mise en œuvre avec un objectif central : améliorer les résultats et l'apprentissage de nos enfants. Le Projet Educatif Territorial (PeDT) traduit la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative autour de la réussite de nos enfants à travers l'organisation de la journée et de la semaine. A Courdimanche, ces choix se sont fait autour de priorités claires :

### Le rythme et l'apprentissage des enfants

- Placer les enseignements fondamentaux le matin, lors du pic d'attention et proposer une après-midi allégée.

### L'organisation des familles (questionnaire de mars, avec plus de 75% de réponses)

- Régularité des horaires au cours de la semaine
- Plages horaires aussi proches que possible de ce qui se pratiquait auparavant
- Pas d'impact financier pour les ménages

L'organisation de la semaine et de la journée retenue respecte ces impératifs, avec des horaires très proches de ceux pratiqués en 2012 (de 8h30 à 16h30 grâce au ¼ de battement, fin de l'école à 16h le vendredi et à 11h 45 le mercredi). Par ailleurs, l'engagement d'une tarification constante a été tenu : il n'y a pas de surcoût pour les familles.

## Une prise en compte individualisée des enfants



La nouvelle organisation, grâce aux locaux plus spacieux, a permis de privilégier les petits groupes et ainsi de rompre avec les temps en grand collectif, toujours fatigants. Tout a été pensé pour une prise en compte plus individualisée des enfants. L'organisation retenue et les travaux effectués ont en effet permis de :

- conserver un temps de sieste identique pour les tous petits ;
- organiser un repas échelonné, plus calme ;
- proposer des activités de qualité en petits groupes (10 à 30 personnes) ;
- dissocier locaux scolaires et périscolaires.

## Un premier bilan : des points à ajuster



Les échanges que nous avons pu avoir lors du comité de pilotage ou de nos différentes rencontres nous ont permis de dégager deux axes de travail prioritaires :

### Concernant la durée de la pause méridienne

*“Certains parents s’interrogent sur la durée de cette pause, jugée parfois trop longue”* rappelle Mme

Riquoir, représentante des parents d’élève de l’école des Croizettes, Si l’idée avancée par la municipalité de raccourcir d’un quart d’heure la pause méridienne dès janvier 2014 a été écartée par une grande majorité des membres du comité de pilotage, celui-ci pourra être amené à faire de nouvelles propositions de scénarios pour la rentrée de septembre 2014.

### Concernant les activités

Quant aux activités, certains points feront l’objet d’une amélioration continue, dès le prochain cycle démarré, notamment pour l’accompagnement des enfants sur les inscriptions et sur l’information transmise aux familles notamment via les panneaux d’affichage qui seront repensés.

## La feuille de route pour les mois à venir

Le comité de pilotage a arrêté sa feuille de route. Un plan de travail qui devrait permettre de tirer profit de l’expérience accumulée à Courdimanche et ailleurs pour affiner notre Projet Educatif Territorial. En voici les grandes lignes :

### Pour mi-décembre

- Réaffirmer les objectifs et le cadre de notre action
- Evaluer notre fonctionnement par rapport à celui d’autres villes

### Avant les vacances de février

- Proposer des ajustements au scénario existant ou d’éventuels nouveaux scénarios

### Avant les vacances de Pâques

- Construire un questionnaire à destination des enfants, des parents et des enseignants

### Avant le mois de juin

- Informer largement les parents d’une éventuelle nouvelle organisation

## NOUS JOINDRE

### Coordination Enfance-jeunesse

Cyril Joly P. 06 23 35 57 28

Tous les documents diffusés dans le cadre de la mise en oeuvre de la réformes sont consultables sur le site de la ville : [www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)